



Le droit pénal des affaires

Par **hind_old**, le **08/09/2007** à **22:42**

s'il vous plait c'est quoi l'impact du droit pénal des affaires sur le droit pénal général

Par **Jurigaby**, le **09/09/2007** à **00:15**

Pourquoi?

Vu comme ça, ça veut pas dire grand chose..

Par **adama**, le **03/10/2007** à **13:19**

Vous devez savoir que le droit pénal général a organisé tout ce qui est caractérisation des faits punissables, des peines et sanctions prévues dans chaque cas, maintenant le droit pénal des affaires tourne autour des affaires comme son nom l'indique car aujourd'hui il y a de nouveaux délits de nouvelles fautes liés au développement des affaires: sur internet, les escroqueries, usages de faux, fraude à la carte bancaire.....